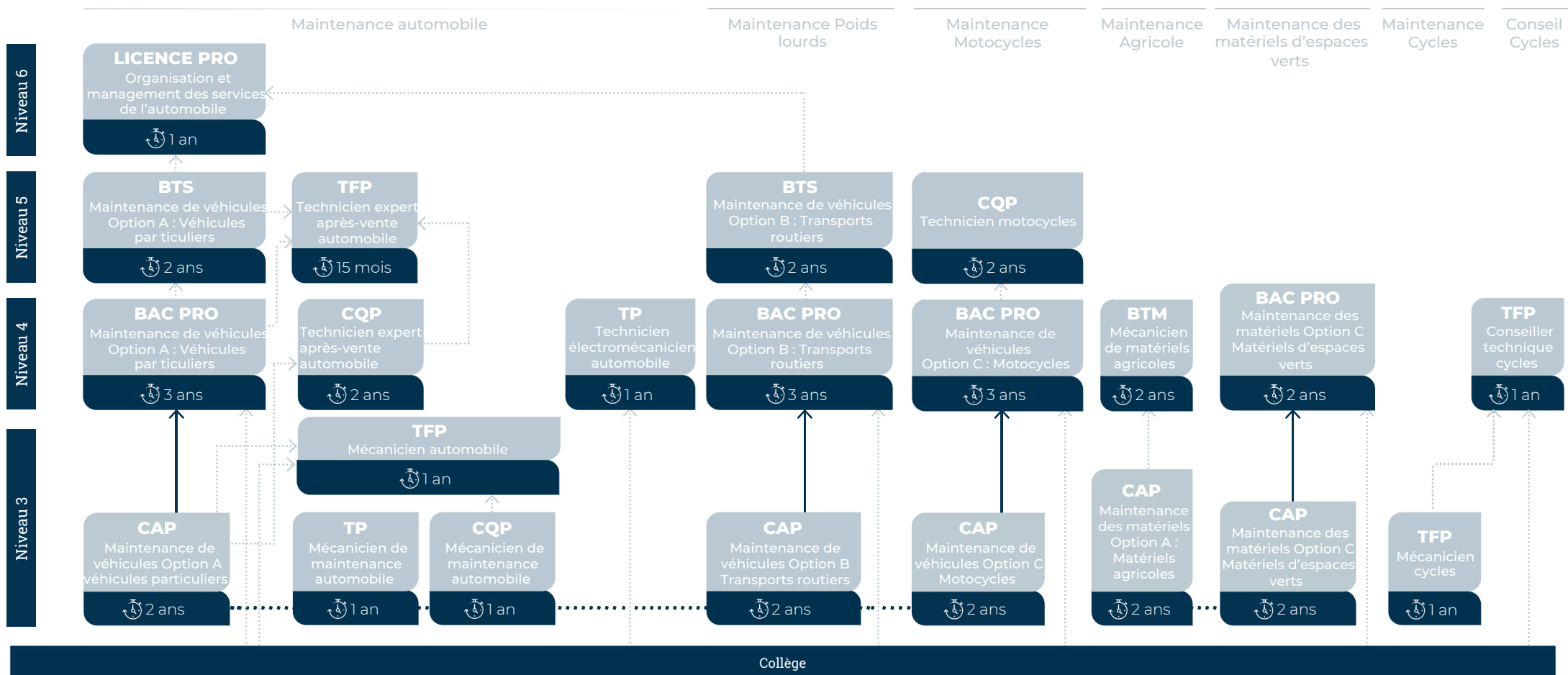


Métiers de la mécanique



La filière des métiers de la mécanique du CFA régional forme aux métiers de mécanicien auto, moto, vélo, matériels agricole ou d'espaces verts, ainsi qu'aux services après-vente et au management. Le secteur de la maintenance et de la réparation de véhicules ou de matériels progresse. Les véhicules étant de plus en plus sophistiqués, certains postes nécessitent la maîtrise de technologies pointues.



Diplôme

⌚ Durée

→ **Accès direct**

⋯ **Passerelle** (la formation passe à 1 an)

→ **Passerelle** (la formation passe à 2 ans)

MC : Mention Complémentaire*
TP : Titre Professionnel
TFP : Titre à Finalité Professionnelle
BTM : Brevet Technique des Métiers

BAC PRO : Bac Professionnel
BTS : Brevet Technicien Supérieur
CQP : Certificat de Qualification Professionnelle

*Le libellé "mention complémentaire" sera remplacé par "certificat de spécialisation" à compter du 01/01/2025. (Décret n° 2023-824 du 25 août 2023)

Chambre des Métiers et de l'Artisanat
 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Qualopi
 promesse certifiée
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
 - ACTIONS DE FORMATION
 - APPRENTISSAGE
 - VAE

FICHE FILIÈRE - CARROSSERIE-PEINTURE

Métiers de la carrosserie et de la peinture



Le carrossier ou le carrossier peintre identifie les éléments à réparer ou à changer, ou les imperfections à gommer. Il remet en état ce qui peut l'être ou remplace les éléments trop endommagés. Il effectue également des travaux sur la structure du véhicule, réalise des contrôles. Il peut aider à la confection de teintes de véhicules.



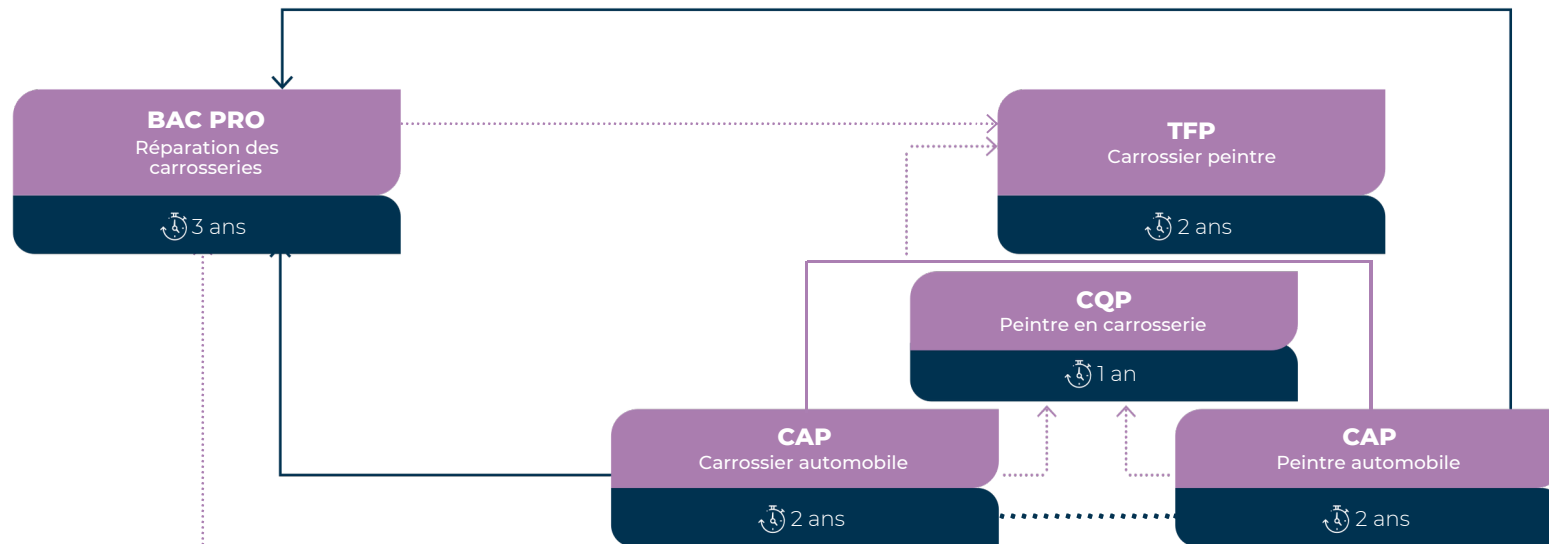
Carrosserie - Peinture en carrosserie

Niveau 6

Niveau 5

Niveau 4

Niveau 3



Collège

Diplôme

..... Accès direct

..... Passerelle (la formation passe à 1 an)

→ Passerelle (la formation passe à 2 ans)

Durée

BAC PRO : Bac Professionnel
TFP : Titre à Finalité Professionnelle
CQP : Certificat de Qualification Professionnelle



La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
 - ACTIONS DE FORMATION
 - APPRENTISSAGE
 - VAE